

ARRIVE EN VILLE!

SAVIEZ-VOUS QUE LES NOTAIRES ET LES AVOCATS SONT DES PROFESSIONNELS RECHERCHÉS PAR LES VILLES ET MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC? LE MONDE MUNICIPAL A DE LA DIFFICULTÉ À RECRUTER DES FONCTIONNAIRES QUI S'Y CONNAISSENT EN DROIT ET EN FINANCES. L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC PARLE MÊME DE PÉNURIE EN RÉGION. POUR LES ÉTUDIANTS EN DROIT, IL Y A DONC DES OCCASIONS À SAISIR!



PAR LISA MARIE NOËL

De multiples carrières s'offrent aux juristes dans les municipalités. Par exemple, celle de procureur à la cour municipale, ou encore de représentant de la municipalité lors des négociations de conventions collectives avec les employés de la Ville. Les juristes sont aussi des conseillers très prisés dans des domaines tels que le droit de l'environnement, de l'expropriation, etc.

Les greffiers sont également des professionnels demandés. «Toutes les municipalités de plus de 5 000 habitants ont un greffier et parfois un greffier adjoint à leur service. Dans 80 % des cas, ce sont des avocats ou des notaires qui occu-

pent ces postes», indique M^e Diane Simard, avocate à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

L'ABC DU GREFFIER

Le greffier est responsable de l'organisation des séances du conseil municipal : rédaction de l'ordre du jour, du procès-verbal, des résolutions et des avis publics. «Ces tâches peuvent paraître très administratives, mais en fait elles sont d'ordre juridique, car dans les municipalités tout est réglé par la Loi sur les cités et villes», explique M^e Simard. Les greffiers doivent également connaître la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et celles ayant trait à l'environnement.

Essentiellement, le greffier assiste aux séances du conseil municipal et s'assure que les résolutions qui y sont adoptées sont conformes à tous ces règlements et lois. Il a aussi pour tâche de rédiger des règlements municipaux, de conseiller les élus sur leurs pouvoirs et d'interpréter les règlements d'urbanisme pour la délivrance de permis de construction, par exemple.

DE BELLES PERSPECTIVES

Le monde municipal offre aussi des possibilités d'avancement intéressantes. M^{re} Isabelle Sauvé, employée de la Ville de Sherbrooke, peut d'ailleurs en témoigner : elle a commencé sa pratique en 1985 comme avocate à la cour municipale. De promotion en promotion, elle est aujourd'hui directrice des services juridiques et greffière d'une des neuf plus grandes villes du Québec. Avec le soutien financier de son employeur, elle a même pu obtenir sa maîtrise en administration publique.

M^{re} Sauvé dirige l'ensemble des services juridiques de la Ville, c'est-à-dire le contentieux, la cour municipale et le greffe. Elle veille à ce que la municipalité soit bien représentée devant les tribunaux s'il survient un litige. La Ville pourrait, par exemple, poursuivre un entrepreneur qui n'aurait pas respecté le contrat de rénovation de la bibliothèque. Elle s'assure également du bon fonctionnement de la cour municipale, qui entend les causes d'infractions aux règlements municipaux.

Au greffe, M^{re} Sauvé gère une équipe d'avocats et de notaires qui travaillent en service-conseil auprès des élus et des directeurs des services municipaux. «Si la ville accueille un spectacle à grand déploiement lors d'un festival ou de la fête nationale, par exemple, on fait appel à nous. On donne des conseils sur le type de contrat à conclure avec les producteurs du spectacle et sur les modalités d'embauche des artistes selon la Loi sur le statut de l'artiste», illustre-t-elle.

DANS LE FEU DE L'ACTION

«Même un jeune qui termine ses études en droit peut espérer obtenir des responsabilités importantes», assure M^{re} Diane Simard de l'UMQ. L'avocat Guillaume Labbé, par exemple, qui à 26 ans est devenu directeur général de Stanstead, une ville estrienne de 3 000 habitants. «J'ai été greffier pendant deux ans, puis j'ai remplacé le directeur général lorsqu'il a quitté», raconte-t-il.

Guillaume Labbé est responsable de la gestion de la ville et du personnel municipal. En collaboration avec la trésorière, il élabore le budget selon les décisions du conseil municipal. Il conclut des ententes avec différents fournisseurs, par exemple les entrepreneurs qui font des réparations dans les bâtiments appartenant à la ville, et s'assure d'obtenir le meilleur service au meilleur prix. Il remplit aussi des demandes de subventions

auprès du gouvernement pour la réfection des routes.

Depuis qu'il travaille pour Stanstead, il a participé avec des élus et des employés de la Ville à différents projets comme la construction de la place publique, la signature d'une entente entre les services de protection contre les incendies de diverses municipalités, ainsi que la création d'un circuit patrimonial pour stimuler le tourisme.

Selon M^{re} Diane Simard, le monde municipal est un monde d'avenir : les villes ne cessent de se développer et ont de plus en plus de responsabilités en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, etc. Guillaume Labbé partage cet avis et est heureux d'œuvrer dans un milieu si dynamique. «À Stanstead, nous avons des projets d'expansion et de développement. On veut attirer des investisseurs et des promoteurs, ce qui est un travail de séduction constant», déclare-t-il, enchanté de contribuer à relever de nombreux défis. ☺

Le saviez-vous?

D'ici à 2013, 16 000 fonctionnaires municipaux prendront leur retraite. Plusieurs des postes concernés sont occupés par des notaires ou des avocats. Actuellement, 315 avocats et 54 notaires sont employés par une ville ou une municipalité au Québec; ils sont conseillers juridiques, procureurs à la cour municipale, greffiers ou greffiers adjoints, greffiers à la cour municipale ou directeurs généraux. Sources : UMQ, Chambre des notaires, Barreau du Québec.



M^{re} DIANE SIMARD, avocate à l'Union des municipalités du Québec
Photo : Dominique Lafond